

**Délibération N°6**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an **deux mil vingt-quatre**  
Le **Vingt Février à 19 heures**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
"PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 14 Février 2024 s'est réuni, à  
la Salle de la Grenette de Lapalisse, en séance ordinaire  
publique

sous la présidence de

**Monsieur Jacques de CHABANNES, Président**

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : Mme RICHARD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THEVENOUX
- Commune de BERT : M. VIVIER
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE
- Commune de DROITURIER : M. POUZERAT
- Commune de ISSERPENT : M. GIRONDE, suppléant de M. SALLES
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.  
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. M. ROUSSILHE. Mme MINARD de CHABANNES.  
M. BODIN. M. FERBOS. Mme AUBIN
- Commune de PERIGNY : M. HERVIER
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : Mme WALRAET
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. POTHIER
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD. Mme L'HULLIER
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusé :

Commune de LE BREUIL : M. LASSALLE, pouvoir à Mme WALRAET

Absente :

Commune de LAPALISSE : Mme PERICHON

Madame Delphine THEVENOUX a été élue Secrétaire.

Monsieur le Président explique que les fonds FEDER soutiennent le défi de la transition énergétique qui doit s'appuyer sur un effort important dans le secteur du bâtiment qui représente le premier poste de consommation énergétique en Région. Les objectifs stratégiques prévus dans la priorité 2 : Transition énergétique et environnement sont une Europe plus verte, résiliente à faibles émissions carbone par la promotion d'une transition énergétique propre et équitable, des investissements verts et bleus, de l'économie circulaire, de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à celui-ci, de la prévention et de la gestion des risques et d'une mobilité durable urbaine.

Ainsi, la réhabilitation énergétique, la qualité énergétique et environnementale des bâtiments, sont l'un des enjeux de la Région AURA pour les années à venir.

Le FEDER soutient les projets de réhabilitation énergétiques et de construction des bâtiments d'éducation. A ce titre un dossier pourrait être déposé dans le cadre de ce dispositif de financements pour le programme scolaire de rénovations énergétiques.

Les travaux à réaliser sont le remplacement des différents caissons de ventilation simple-flux par des Centrales de Traitement d'Air, le contrôle du chauffage, le pilotage à distance....

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	25
PRESENTS :	23
VOTANTS :	24

**OBJET :**

FEDER TRANSITION  
ENERGETIQUE ET  
ENVIRONNEMENT : RENOVATIONS  
ENERGETIQUES PROGRAMME  
SCOLAIRE

Le montant des travaux est estimé à 281 300 € HT.

Le Plan de financement proposé est :

FEDER 40 % : 112 520,06 €  
DETR 10 % : 28 130,02 €  
Fonds Vert 30 % : 84 390,05 €  
Autofinancement : 56 259,87 €

Le Conseil Communautaire, entendu les explications de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter la réalisation des travaux d'amélioration des performances énergétiques pour le programme scolaire.

- d'autoriser Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention FEDER.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
Le Président,  
J. de CHABANNES

Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
de Vichy le : 21 FEV. 2024  
Publié ou Notifié  
le : 21 FEV. 2024  
Accusé Réception en Sous-Préfecture  
le :  
Ou Accusé Réception de la télétransmission  
le :

Le Président,  
J. de CHABANNES,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"